

## Ressources humaines

21

Le nombre de seniors demandeurs d'emploi dans l'hôtellerie et la restauration augmente. Les recruteurs ne refusent pas les candidatures. Mais la pénibilité liée à certains postes reste un frein à l'embauche.

### Après 50 ans, est-on trop vieux pour postuler ?

En octobre 2011, d'après Pôle emploi, on recensait 2 580 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus pour un poste de management d'hôtel ou de restaurant (contre 2 280 en 2010), 3 460 pour travailler en café, bar ou brasserie (3 125 en 2010) et 4 050 (3 688 en 2010) pour assurer le service en restauration. Des chiffres à la hausse, certes, mais les DRH sont unanimes : les plus de 50 ans ne font l'objet d'aucune discrimination à l'embauche. Au sein de la partie traditionnelle du Fouquet's Barrière, à Paris, "une quarantaine de salariés ont plus de 50 ans", affirme **Caroline Coudane**, la DRH de l'établissement. "Récemment, nous avons embauché un senior pour un poste d'assistance de direction technique", ajoute **Valérie Ressay**, DRH du Mandarin Oriental parisien. "Pour des postes liés à l'encadrement, la comptabilité ou encore au standard, nous nous focalisons sur les compétences avant de regarder l'âge", assure-t-elle. Quant à **Anne Dossche**, à la tête des restaurants Crocodile, elle ne voit "aucun problème" à embaucher des seniors, hommes ou femmes, à temps plein ou à mi-temps, "s'ils connaissent le métier et s'ils ont,

"À la lecture d'un C.V., ce n'est pas l'âge qui fait la différence", assure **Catherine Augereau-Leloup**, directrice emploi formation au sein du Groupe Flo.



**Leloup**. La directrice emploi formation au sein du Groupe Flo les voit davantage s'orienter vers la restauration collective, l'hôtellerie ou encore la création de leur propre établissement. "Mais



D'après Pôle emploi, en octobre 2011, on recensait 4 050 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus pour assurer le service en restauration.

nous étudions toutes les candidatures des plus de 50 ans, poursuit-elle. Même si nous n'allons pas créer de postes exprès pour eux." À l'issue d'un entretien, les seniors sont donc logés à la même enseigne que les autres postulants : si leur profil convient au poste à pourvoir, ils sont embauchés. "À la lecture d'un C.V., ce n'est pas l'âge qui fait la différence, à condition que le candidat ait envie de s'adapter à notre façon de fonctionner. Ce qui n'est pas toujours évident après 50 ans", nuance **Catherine Augereau-Leloup**.

#### OUVERTURE À LA DIVERSITÉ

De son côté, Pôle emploi multiplie les initiatives pour donner leurs chances aux seniors face à l'embauche. Le 24 janvier dernier, un accord cadre a même été signé avec Sodexo. Les deux parties s'y engagent "à renforcer et harmoniser au niveau national les collaborations déjà existantes dans plusieurs régions pour, à la fois, réussir les recrutements cadres et non-cadres de Sodexo et favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi". Les métiers de la restauration sont bien sûr concernés. Un nouvel élan qui vise, en outre, à s'ouvrir sur "la diversité et l'intégration", en permettant notamment un accès à l'emploi "à toutes les générations". Une occasion pour les seniors, souligne-t-on chez Sodexo, "de mettre en valeur leur expérience". Ces pistes sont d'autant plus encourageantes que l'hôtellerie-restauration reste l'un des premiers recruteurs en France. ■

Anne Éveillard